

NOS SERVICES PRATIQUES POUR LES COURSES DE FIN D'ANNÉE :

**Choisir un vin
n'a jamais été
aussi simple avec
l'application :**



- Conseils d'experts E.Leclerc
- Plus d'1 million de notes et de commentaires
- Suggestions d'accords mets et vins par région.

Retrouvez et commandez toute la sélection de la Foire aux vins sur l'appli Ma Cave ou sur www.e.leclerc



E.Leclerc



Et retirez gratuitement en 2h en magasin.

Click&Collect *



Drive

Retrouvez et commandez
une sélection de l'offre sur l'appli
et le site www.leclercdrive.fr

* Retrouvez la liste des magasins participants sur www.e.leclerc. Retrait gratuit en 2H pour les magasins disposant du service click and collect et participant à l'opération.
Modalités du service à retrouver sur <https://www.e.leclerc/e-le-click-collect>

Les produits bénéficiant d'un avantage immédiat sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Les produits bénéficiant d'une offre «2ème produit à -50% et -60%» sont limités à 10 produits par foyer pour cette opération. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc seront limitées à 15 produits par foyer par opération. La Carte E.Leclerc fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en Tickets E.Leclerc sur présentation de la Carte E.Leclerc en caisse. Les Tickets E.Leclerc sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.Leclerc, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Si une carte E.Leclerc n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.Leclerc seront automatiquement supprimés de la carte. Le montant de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos Tickets E.Leclerc. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les Tickets E.Leclerc, adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs immédiats en caisse et en tickets E.Leclerc attribués par le fournisseur sont délivrés pour son compte aux consommateurs par les centres E.Leclerc.. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels constatés pour une consommation personnelle. Offres interdites à la revente.

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.**